

ECONOMIE

Au Brésil, Saint-Gobain exploite toujours l'amiante

Le groupe français gère une mine et des usines de cette fibre cancérogène.

La face cachée du made in Thaïlande

Deux ouvrières d'une multinationale du textile témoignent.

Y a Owapa Donsae et Taweesab Worpetch, deux ouvrières de Bangkok, travaillaient jusqu'en 1996 dans une usine du groupe Eden (filiale d'American Wear) qui fabrique des vêtements destinés à l'Europe, vendus en France par La Redoute, Kiabi, C&A... Salaire journalier minimum (231 F), journée extensible à volonté et cela six jours sur sept, heures supplémentaires non payées et six jours de congés annuels.

En 1991, elles fondent un syndicat avec d'autres ouvrières. Décision courageuse: «Nous devons agir clandestinement, expliquent-elles, car si le patron l'avait appris, il nous aurait licenciées.» Et dangereuse, puisqu'elle a entraîné en 1996 la fermeture de l'usine. Ces deux ouvrières témoignaient, hier à Paris, dans le cadre d'une tournée européenne de sensibilisation menée par l'organisation humanitaire Clean Clothes et son relais français, le collectif Libère tes fringues! (1), pour alerter consommateurs et distributeurs sur la «qualité sociale» des produits.

Dès la création du syndicat, la direction d'Eden passe de plus en plus de commandes à des sous-traitants thaïlandais peu soucieux de législation sociale. En novembre 1996, le responsable du groupe en Thaïlande, Adam Lisowski, invoque la faillite pour fermer l'usine et quitte le pays. Aucune indemnité de licenciement n'est versée aux 2 000 ouvrières.

Selon Ya Owapa Donsae et Taweesab Worpetch, tout avait été très bien préparé par Lisowski pour contourner la loi. En 1994, apparaît en Thaïlande l'entreprise Master Piece, à laquelle Eden Groupe revend progressivement ses machines. Et où tout le personnel d'encadrement de l'usine de Bangkok retrouvera du travail en 1996... Selon les deux ouvrières, chez Master Piece, il n'y a ni syndicat ni sécurité sociale. «Nous trouvons aberrant que des entreprises européennes fassent chez nous ce qu'elles ne peuvent faire chez elles, expliquent les deux ouvrières. Et puis, en Thaïlande, le mouvement syndicaliste, très récent, est souvent mal compris. Ce qu'on espère, c'est trouver en Europe, le grand marché d'exportation de notre usine, des alliances avec les consommateurs et distributeurs européens, pour obtenir nos indemnités de licenciement.»

ELIANE PATRIARCA

(1) Associations, mouvements de consommateurs et organisations syndicales.

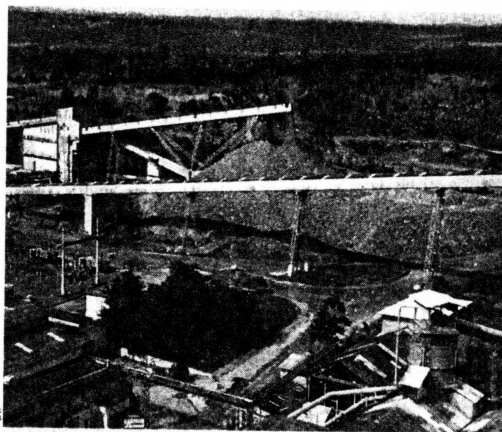
Depuis que l'on a la certitude qu'il tue, l'amiante est banni en France. Mais pour les industriels, le monde est vaste. Après avoir dominé le marché en France, Saint-Gobain continue d'exploiter une mine d'amiante au Brésil et fabrique là-bas dans huit usines, sous le nom de Brasilit-Eterbras, des éléments de toiture et des revêtements de façade que l'on sait cancérogènes. Ces produits fabriqués, ainsi que l'amiante brute, sont en partie exportés vers les pays du Mercosur (Argentine, Chili, Uruguay), où aucune législation ne restreint l'usage de l'amiante.

La discrétion de Saint-Gobain sur le sujet est remarquable. Sur les quelque 90 pages du rapport de l'exercice 1995, le mot «amiante» n'apparaît qu'une fois: dans le nom de la société qui exploite la mine brésilienne, la Sociedade anonima mineraçao de amianto (Sama). Pourtant, l'activité au Brésil représentait en 1995 un tiers du chiffre d'affaire de la branche amiante, rebaptisée branche matériaux en 1988. En 1993, Saint-Gobain s'est alliée au Brésil avec Eternit, l'autre géant suisse de l'amiante, dans une joint-venture appelée Eterbras. La compagnie française est ainsi devenue le premier producteur d'amiante au Brésil, et le troisième extracteur mondial.

Mauvaise volonté. Dans les années 70, avec la dictature militaire, il n'existait ni syndicat indépendant, ni grève. C'est à cette époque que Saint-Gobain et Eternit ont développé leur industrie. Une activité florissante: aujourd'hui, «60% des immeubles au Brésil sont recouverts d'amiante», indique le président de la puissante Association brésilienne de l'amiante (Abra), le lobby qui regroupe producteurs et exploitants, le Français Jacques Rangé.

Les deux groupes ont très longtemps refusé de reconnaître et d'indemniser leurs ouvriers malades, et il ne le font aujourd'hui qu'à reculons. L'un des premiers malades «reconnus», Fernando Chierici, 56 ans, ancien salarié d'une usine d'Eternit à Osasco, est atteint d'asbestose, une maladie dont on meurt asphyxié, les poumons empoisonnés par l'amiante. «Il n'existe aucun remède contre mon mal, dit-il en soufflant péniblement. Durant les dix ans que j'ai passés dans l'usine, nous n'avons rien su des dangers de l'amiante. Nous travaillions sans masque, sans gants, en sandales. L'usine a fermé en 1993. Eternit a laissé tomber les malades. On n'a découvert mon asbestose qu'en 1995.» A la fermeture de l'usine, Chierici avait regroupé des dizaines d'ouvriers dans une association de victimes, Abrea. Elle a fait réaliser, avec le ministère du Travail brésilien, une enquête sur 173 anciens ouvriers. Deux-tiers d'entre eux souffrent d'affections liées à l'amiante. Or Eternit n'a reconnu à ce jour que 27 cas d'asbestose.

L'Abra, pour défendre l'activité des industriels, plaide la thèse de l'«usage contrôlé». Un discours longtemps tenu en France, selon lequel l'amiante, et surtout la chrysotile —la variété de fibre considérée comme la moins nocive— peut être utilisée de façon sûre. Le propos est le même chez Saint-Gobain: «Si la France vient d'interdire l'usage de l'amiante-ciment, il y a de grands



La mine de Cana Brava produit plus de 20 000 tonnes de chrysotile par an.

pays comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou le Japon qui l'autorisent toujours. Le nombre des pays où il est interdit est très inférieur à celui des pays où il demeure autorisé», commente Bernard Giboin, directeur des relations internationales de la branche matériaux de construction.

Au Brésil, l'Abra mène campagne. Elle n'hésite pas à inviter des scientifiques comme Jean Bignon, pneumologue à l'Inserm, pour faire l'éloge du bon usage de la chrysotile. Selon le Bulletin de l'Abra, ce dernier aurait expliqué lors d'un congrès en 1990 que «l'amiante, s'il est utilisé de façon adéquate, devient totalement inoffensif». Jean Bignon jure aujourd'hui que «les Brésiliens ont mal interprété» ses propos.

Pas de trace des victimes. Exploitée par la Sama (Saint-Gobain/Eternit), la mine d'amiante de Cana Brava joue le rôle de vitrine au Brésil, avec une production de plus de 200 000 tonnes de chrysotile par an. «Nos conditions de travail sont les meilleures du monde», affirme Antonio Luiz Aulicino, président de la Sama. Des propos qui indignent Annie Thébaud-Mony, chercheuse à l'Inserm, spécialiste de l'amiante au Brésil: «Un audit a été réalisé en 1993 par un cabinet du Costa Rica sur les conditions dans la mine, et 20% des postes occupés ne répondaient pas aux

normes de sécurité». Saint-Gobain se défend en expliquant qu'aujourd'hui, la mine «respecte à 100% les réglementations nationales». Celles-ci interdisent l'exposition des ouvriers à plus de 2 fibres par cm³, et une convention collective prévoit de réduire la dose maximale à 0,3 fibres par cm³ d'ici au 1^{er} mai 1998. Mais même exposé à 0,1 fibre par cm³, comme le prévoyait la loi française, un travailleur peut inhaler plusieurs millions de fibres par jour. «Il n'existe pas de «seuil» au-dessous duquel l'amiante ne serait plus cancérogène», souligne un rapport sur l'amiante-ciment commandé à un cabinet indépendant, EPI (Entreprise politique industrielle) par le comité central d'entreprise français d'Eternit Industries.

Enquête prévue. L'interdiction de l'amiante en France, en juillet 1996, a compliqué la tâche des industriels au Brésil, qui tentent de prouver que l'amiante tue en Europe, mais pas là-bas. Ils ont d'autant plus de chances de réussir qu'il n'existe pas

de trace des victimes. Le ministère de la Santé brésilien ne reconnaît que 2000 maladies professionnelles, contre 6000 en France. Plus de la moitié de la population n'a pas accès aux services de radiologie, et le suivi médical laisse à désirer. Une mort sur quatre est d'origine inconnue, selon Annie Thébaud-Mony. Fernanda Giannasi, une inspectrice du travail qui se bat pour interdire le minéral dans son pays, a trouvé 8 cas de mésothéliomes (cancer de la plèvre causé par l'amiante) dans les morgues des hôpitaux de São Paulo pour la seule année 1996. Malgré l'absence de statistiques fiables, Eternit se prépare à mener une enquête épidémiologique pour «prouver que l'amiante ne tue pas au Brésil».

Les syndicats nationaux brésiliens se sont prononcés dès 1994 pour l'interdiction totale de la fibre. Mais depuis la signature de la convention collective sur l'exposition à l'amiante, ils ont préféré mettre une sourdine à leurs revendications, pour préserver le travail. Selon Edson Bernardes, président d'un syndicat de construction civile, et ancien de Brasilit, l'emploi est un faux débat: «Les ressources d'amiante seront de toutes façons épuisées dans vingt-cinq ans. Il faudra bien se reconverter! Nous ne pouvons pas choisir entre travail et santé.» Aujourd'hui, pour les adversaires de l'amiante, seule une interdiction au niveau européen pourrait inciter le gouvernement brésilien à prendre des mesures.

ANGELINE MONTOYA



Comment retrouver un article déjà paru dans Libération

Vous avez lu un article il y a quelques temps et vous aimeriez le retrouver... Vous êtes intéressé par ce que Libération a publié sur un sujet donné ou sur telle ou telle personnalité... En quelques secondes, 3617 Libedoc vous retrouve le(s) article(s) en question parmi les 72 000 parus depuis le 1^{er} janvier 1995. Et vous pouvez vous le(s) faire envoyer à l'adresse de votre choix, par courrier, fax ou E-mail.

3617

Libedoc

SNPC 5-57 LA MINUTE